

Colloque sur l'échange et le partage électronique de données de santé

22 NOVEMBRE 2016 14:41

L'Association luxembourgeoise des organismes de sécurité sociale (Aloss), en collaboration avec l'Agence eSanté, a organisé, en présence du ministre de la Sécurité sociale, Romain Schneider, le mardi 22 novembre 2016 à Mondorf-les-Bains un colloque sur l'échange et le partage électronique de données de santé intitulé: «Le partage et l'échange de données de santé: le contexte luxembourgeois du dossier de soins partagé et le contexte international».



(Photo: MSS)

À l'occasion de cet événement, divers intervenants nationaux et internationaux ont à travers leurs présentations démontré à quel point il est important que des données de santé pertinentes d'un patient soient rassemblées auprès des différents professionnels de santé impliqués dans le parcours de soins de celui-ci. Ils ont présenté l'outil eSanté – l'outil digital appliqué à la santé – mis en place au sein de leur établissement ou pays pour justement faciliter cette mutualisation de données de santé.

Lors de son discours d'ouverture, le ministre de la Sécurité sociale a souligné l'importance du partage de données de santé pertinentes entre professionnels de santé pour la continuité et la qualité des soins prodigués au patient. «Je félicite les organisateurs de ce colloque d'avoir invité des acteurs nationaux et internationaux pour témoigner de leur mise en pratique d'outils e-santé et partager par le biais de ce colloque les retours d'expériences dans leurs pays respectifs», a indiqué Romain Schneider. «Je suis confiant que cette conférence vous apportera de nouvelles connaissances et sera un événement riche en échanges», a-t-il conclu dans son allocution.

Du côté des intervenants luxembourgeois, l'Agence eSanté a présenté le Dossier de soins partagé (DSP), le dossier de santé électronique sécurisé du patient qui centralise les informations de santé essentielles nécessaires pour une bonne coordination des soins. Deux autres intervenants luxembourgeois ont montré dans quelle mesure le DSP, et les outils de partage de données de santé en général, sont des outils de support dans leur domaine d'activité. Un premier cas d'usage était celui dans le domaine de l'oncologie, évoqué par le Dr Guy Berchem, oncologue pratiquant au sein du Centre hospitalier de Luxembourg et président de l'Institut national du cancer. Le deuxième cas pratique présenté était l'application dans le domaine des soins de longue durée, abordée par Olivier Streiff de la fondation Stftung Hëllef Doheem.

Les intervenants internationaux ont présenté des solutions e-santé mises en place respectivement en France, Autriche et Grèce. Ainsi, le Dr Susanne Herbek a donné une présentation sur le dossier de santé électronique déployé en Autriche, appelé Elektronische Gesundheitsakte (ELGA). Le Prof. Thierry Moulin, responsable du service de neurologie du Centre hospitalier régional universitaire de Besançon, a présenté l'apport du dossier de santé électronique dans le cadre du traitement de patients atteints d'un accident vasculaire cérébral. Et pour conclure la journée, Alexander Berler, expert en ingénierie biomédicale et en informatique médicale qui a été impliqué dans la mise en place de grands projets dans le domaine d'informatique de la santé en Grèce, a présenté le cas d'usage grec de l'e-prescription.

Le contenu de ce communiqué de presse est de la seule responsabilité de son auteur: "Ministère de la Sécurité Sociale"

